

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT
DU JURA

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

5 juillet 2024

et qu'elle a été faite le

5 juillet 2024

Que le nombre des membres en
exercice est de : 48

Présents : 34

Absents supplés : 0

Absents excusés : 14

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2024_07_161

Objet :

Tarifs repas en temps
périscolaires et extrascolaires à
compter de la rentrée de
septembre 2024

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 11 juillet 2024

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 juillet

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle
des fêtes à Ougney après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur Jérôme FASSETNET.

**Présents : Brans : M. Michael PERES Courtefontaine : M. Jean-
Noël ARNOULD Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET
Dampierre : M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie HONORIO
Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. François GRESET, M.
Emmanuel BARBERET Fraisans : M. Hubert BACOT, M.
Sébastien HENGY, Mme Anne-Marie LONGY, M. Dominique
JOLY, Mme Sophie NIALON La Barre : M. Philippe GIMBERT La
Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT Louvatange : M. Jérôme
FASSETNET Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS Montmirey-
le-Château : M. Martin DAUNE Mutigny : M. Eric DRUOT
Orchamps : M. Jean-Claude THABARD Orchamps : M. Régis
CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE, Ougney : M. Cédric IVANES
Our : M. Segundo ALFONSO Pagny : M. Michel GANET
Plumont : M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine
MARANO Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël
TEMPESTA Salans : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT
Saligny : M. Gilbert LAVRY Sermange : M. Michel BENESSIONO
Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS**

Supplés :

**Absents excusés : Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M.
Anthony FALCONNET, Mme Valérie BENDERITTER Gendrey : M.
Gilbert TSCHAIEN Montepain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M.
Nicolas JOLY, Mme Lucette NAEGELLEN, Mme Michèle
BOUCARD Ranchot : M. Gérard ROBERT Romain : Mme Aurélie
CHANCENOTTE Rouffange : Mme Aurore PLANCON Serre les
Moulières : M. Claude TERON Thervay : M. Stéphane ECARNOT
Vitreux : M. Alain GOMOT**

Secrétaire de séance : M. Eric PERTUS

Procurations de vote :

**Mandants : M. Nicolas JOLY (Orchamps), M. Gérard ROBERT
(Ranchot), Mme Aurélie CHANCENOTTE (Romain), Mme Lucette
NAEGELLEN (Orchamps)**

**Mandataires : M. Régis CHOPIN (Orchamps), Mme Séverine
MARANO (Ranchot), Mme Isabelle GUILLOT (La Bretenière), M.
Olivier DEMANDRE (Orchamps)**

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h08
et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

TARIFS REPAS EN TEMPS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES A COMPTER DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024

Par délibération n°DCC2023_12_191 en date du 14 décembre 2023, le Conseil Communautaire a validé les tarifs périscolaires à compter du 1^{er} janvier 2024.

Le Syndicat mixte de La Grande Tablée a informé la Communauté de Communes Jura Nord, par délibération n°D.23/08, d'une forte augmentation des matières premières et qu'il est contraint d'augmenter ses tarifs.

La proposition d'augmentation du tarif repas à compter de la rentrée de septembre 2024 est la suivante :

| | |
|---|---|
| Tarif TTC 2024 (Prix coûtant) | 4,05 € (appliqué au tarif périscolaire midi et mercredi avec repas) |
| <i>Pour rappel, tarif TTC actuel</i> | <i>4,00 €</i> |

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Se prononce favorablement sur l'augmentation du tarif repas à compter de la rentrée de septembre 2024 ;
- Adopte et fixe le tarif repas en temps périscolaires et extrascolaires ci-dessus à compter de la rentrée de septembre 2024 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier et à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0

